

Fusion des Grades Surveillants et Brigadiers :

Annonces des arbitrages par le GDS

La CGT Pénitentiaire a été contactée par le Cabinet du Garde des Sceaux pour l'informer que ce dernier annoncera les mesures qui ont été arbitrées par Matignon concernant le projet de fusion des grades de surveillants et brigadiers. Pour ce faire, il se rendra au CP Villeneuve-lès-Maguelone ce vendredi dans le cadre d'un déplacement et fera part aux personnels des arbitrages rendus par le Premier Ministre. Il a donc convié les 4 organisations professionnelles représentatives (FO-UFAP-CGT et SPS) qui ont participé aux discussions de cette fusion durant plusieurs rencontres avec la Direction de l'Administration Pénitentiaire.

La CGT Pénitentiaire ne s'en cache pas, la fusion des grades de surveillants et brigadiers est une victoire car c'est une revendication qu'elle portait depuis la réforme de 2006 signée par l'UFAP et FO qui, entre autres, avec mis en œuvre les unités de valeurs pour accéder au grade de brigadier. Pour **la CGT Pénitentiaire**, cela a toujours été un non-sens dans la mesure où les missions de surveillants et brigadiers sont identiques, similaires. Ces unités de valeurs ont été une vraie ignominie pour les personnels.

Les réunions ont fait l'objet de multiples propositions de la part des organisations syndicales avec parfois une course à l'échalote ou encore des épisodes de surenchère. **La CGT Pénitentiaire** n'a pas changé sa politique de revendications sur ce projet : l'élévation du pied de grille à l'indice 343, l'indice sommital à 558, la durée des échelons à 2 ans, une grille à 12 échelons et la garantie lors du prochain Projet de Loi de Finances 2023 de la fusion des grades de Premiers Surveillants et Majors. Surtout, elle a martelé son objectif : les personnels du corps d'encadrement et d'application doivent passer en catégorie B.

Le 20 décembre dernier, la DAP indiquait aux organisations professionnelles que le projet retenu était le sien, que c'est ce projet qui était entre les mains du ministre et qu'une grande majorité du financement de cette fusion était de la compétence de la DGAFP.

Ce vendredi, **la CGT Pénitentiaire** aura donc une oreille attentive aux annonces qui seront faites au CP Villeneuve-lès-Maguelone puisque les arbitrages, certes connus de nos gouvernants, seront dévoilés par le ministre à l'issue de sa visite. La reconnaissance et la valorisation du métier de surveillant sera-t-elle à la hauteur des espérances de ces derniers ? Les pouvoirs politiques auront-ils le cran, le courage à ce que les personnels de surveillance soient mieux rémunérés que les forces de l'ordre dans le difficile et périlleux exercice de leurs missions et aux conditions de travail rendues de plus en plus compliquées.

Le 28 janvier sera-t-il un jour historique ou une humiliation ?

Montreuil, le 27 janvier 2022.